



DEFINITION DES COMPOSANTS DE LA PAROI CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES :

- ISOLATION THERMIQUE DES SOUS-FACES DES TOITURES CHAUDES A ELEMENTS PORTEURS EN BOIS
 - TOITURES-TERRASSES ACCESSIBLES AUX PIETONS AVEC ELEMENT PORTEUR EN BOIS ET PANNEAUX A BASE DE BOIS AVEC REVETEMENT D'ETANCHEITE

1 - Lames : lames de platelage extérieur en bois conformes à la norme NF B 54-040.

2 - Lambourdes : éléments linéaires non structuraux de section rectangulaire, carrée ou spécifique, en bois massif abouté ou non, en bois lamellé collé ou bois massif reconstitué, supportant des lames de platelage (NF DTU 51.4).

3 - Plots polymères : plots polymères conformes au NF DTU 51.4.

4 - Revêtement d'étanchéité : conforme aux recommandations professionnelles "Toitures-terrasses accessibles aux piétons avec élément porteur en bois et panneaux à base de bois avec revêtement d'étanchéité" et à l'AT suivant la nature du complexe.

5 - Isolant : conforme aux recommandations professionnelles "Toitures-terrasses accessibles aux piétons avec élément porteur en bois et panneaux à base de bois avec revêtement d'étanchéité" et à l'AT suivant la nature du complexe.

6 - Pare-vapeur : conforme aux recommandations professionnelles "Toitures-terrasses accessibles aux piétons avec élément porteur en bois et panneaux à base de bois avec revêtement d'étanchéité" et à l'AT suivant la nature du complexe.

7 - Panneau à base de bois : conforme aux recommandations professionnelles "Toitures-terrasses accessibles aux piétons avec élément porteur en bois et panneaux à base de bois avec revêtement d'étanchéité" : Contreplaqué ép min = 15mm - Panneaux de particules ép mini = 18mm - Panneaux OSB 3 ép mini = 15mm.

8 - Structure porteuse : conforme au NF DTU 31.1 - Bois massif, bois classés mécaniquement, compatible classe d'emploi 2, résistance aux insectes à larves xylophages et termites selon l'Arrêté du 27 Juin 2006 (modifié 2010).

9 - Ossature métallique support de plaque de plâtre

10 - Isolation : conforme aux recommandations professionnelles : "Isolation thermique des sous-faces des toitures chaudes à élément porteur en bois" - Respect de la règle des 2/3-1/3.

11 - Parement de plafond intérieur : 1 à 2 plaques de plâtre standard ou à résistance au feu améliorée selon exigences liées à l'ouvrage, conforme au NF DTU 25.41, avec finition en sous-face non étanche à la vapeur d'eau et selon l'annexe nationale de l'Eurocode 5 partie 1-2 (feu).

TOITURES-TERRASSES TYPE 2: Toitures-terrasses accessibles sur solivage

selon Recommandations Professionnelles "Isolation thermique des sous-faces des toitures chaudes à élément porteur en bois" et "Toitures-terrasses accessibles aux piétons avec élément porteur en bois et panneaux à base de bois avec revêtement d'étanchéité"

10/02/2022

TT02-01

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

www.catalogue-construction-bois.fr

